

Montreux



Les quatre candidats PLR sortants (de g. à dr.) Pierre Rochat, Christian Neukomm, Laurent Wehrli et Jean-Baptiste Piemontesi ont squatté les premières places de ce premier tour. Mais seul Laurent Wehrli est d'ores et déjà réélu. LAURENT DE SENARCLENS

Tout-puissant, le PLR vire largement en tête

Les résultats	
Montreux - Municipalité 1 ^{er} tour	
Wehrli Laurent PLR	3100
Rochat Pierre PLR	2876
Neukomm Christian PLR	2827
Piemontesi Jean-Baptiste PLR	2817
Walther Caleb Les Verts	2572
Pellet Jacqueline PS	2511
Gfeller Olivier PS	2417
Gote Irina PS	2235
Buchet Bulliard Catherine UDC	783
Gétaz Emmanuel Montreux Libre	744
Marsens Cédric Parti Pirate	250
Majorité absolue 3020	
Participation: 38,9%	

Le syndic, Laurent Wehrli, est élu. Il devance ses trois colistiers, sortants. Pagaille lors du dépouillement

Claude Béda

«Il y aura une enquête, on ne peut pas laisser passer ça dans la perspective des futurs scrutins», s'énerve Laurent Wehrli, syndic sortant, réélu à la Municipalité de Montreux. La troisième ville du Canton a connu hier un énorme retard dans le dépouillement des bulletins de vote. Les résultats de l'élection à la Municipalité sont tombés à 20 h 55. Auparavant, la perle de la Riviera avait été la dernière Commune de Suisse à livrer ses résultats pour les scrutins fédéraux. Et cela alors qu'elle avait été désignée «commune test» par l'institut de recherche gfs.bern. Elle aurait dû les faire connaître

avant 15 h à Berne. Qui ne les a finalement obtenus qu'à 18 h 30. Plusieurs raisons à cela: une panne d'électricité matinale, et une machine à découper les bulletins qui les a massacrés. A tel point qu'il a fallu les recoller. Le tout ajouté à un fort taux de participation. Et à un défaut d'organisation selon plusieurs préposés au dépouillement. Certains auraient dû attendre durant trois heures avant de se mettre à l'œuvre.

Ces aléas n'ont pas empêché le PLR tout-puissant à Montreux durant la législature écoulée de tirer son épingle du jeu. Laurent Wehrli devance Pierre Rochat, heureux de voir son colistier de syndic réélu au premier tour. Pour sa part, Jean-Baptiste Piemontesi, élu récemment lors d'une élection complémentaire pour remplacer Edith Willi, prend la troisième place. «Je suis très satisfait d'être proche de mes colistiers qui sont à la Municipalité depuis plus longtemps que moi», commente ce dernier. Quatrième, Christian Neukomm relève le tir groupé du PLR: «Le peuple nous fait

confiance. Cela met en avant le travail que nous avons accompli.» La socialiste Jacqueline Pellet a le même avis pour son camp: «L'alliance rose-verte reste groupée. Cela nous laisse l'espoir d'une belle bataille pour le second tour.

«Il y aura une enquête, on ne peut pas laisser passer ça en vue des futurs scrutins»

Laurent Wehrli Syndic

Par ailleurs, je suis soulagée de voir que les quatre candidats PLR n'ont pas été élus lors de ce premier tour. Ce qui constituait un scénario possible. Nous repartirons donc à nouveau à quatre candidats, les mêmes, pour le second tour.»

Découverte tardivement hier soir (vers 21 h 30), une autre erreur est survenue lors de ce scrutin: les préposés au dépouillement n'ont pas tenu compte dans

un premier temps de l'apparement rose-vert. Si bien que Caleb Walther (Les Verts), huitième lors d'un premier classement, se retrouve finalement à la cinquième place, qui convient mieux à la popularité qu'il peut faire valoir auprès des Montreusiens. Les candidats rose-vert ont ainsi vu leur suffrage augmenter de 11% à 17% par rapport au premier classement publié par le bureau électoral.

Résultats à affiner

Placé juste devant l'UDC Catherine Buchet, Emmanuel Gétaz estime que le jeu reste ouvert pour le second tour: «Le ballottage est plus général que prévu», relève-t-il. Quant au Pirate Cédric Marsens, il juge ses 4,2% de suffrage très honorables pour le candidat d'un parti qui se présentait pour la première fois à Montreux. Mais tous ces résultats sont encore à prendre avec des pincettes et doivent être affinés. Hier vers 22 h, la Commune promettait un communiqué sans erreur. Trop tardif néanmoins à l'heure où nous mettions sous presse.

Commentaire

Le dépouillement vole la une à la politique



Claude Béda

«C'est une honte, un scandale!»

Hier, le bureau électoral de Montreux a essuyé une pluie de critiques pour sa lenteur et ses nombreux égarements. Dernière bourde de la soirée, une erreur de saisie a affecté la comptabilisation des bulletins pour l'élection à l'Exécutif. Si bien que les résultats ont non seulement été annoncés à

23 h 30, largement après les autres communes, mais ils étaient en plus erronés. Globalement justes, mais erronés. En raison surtout d'une mauvaise organisation du dépouillement. A tel point qu'une nouvelle saisie dans le système cantonal Votelec a dû être effectuée tardivement pour parvenir à un résultat correct. Que l'on a enfin obtenu à minuit.

Mais, en fin de journée déjà, Montreux, bombardée «commune test» pour les scrutins fédéraux du jour, était devenue la risée du pays, en étant la dernière à livrer ses résultats à

Berne. Dès lors, le dépouillement a volé la vedette à la politique, passant un peu sous silence la victoire écrasante du PLR. D'ailleurs, les élus de tous bords ont été bien empruntés pour commenter des résultats longtemps faux. Pour toutes ces raisons, une enquête détaillée doit être conduite. Au vu de ce qui s'est passé hier, les autorités politiques montreuusiennes ne peuvent pas faire l'impasse d'une analyse du travail du bureau électoral. Ne serait-ce que pour que cette incompressible mésaventure ne survienne pas à nouveau.

L'Entente aiglonne pique dix sièges au PLR

Née de la contestation de la majorité PLR, la nouvelle formation devient la deuxième force du Conseil communal

Le mouvement de contestation, né dans le sillage du référendum sur Aigle Centre 2020, est allé jusqu'au bout: avec sa liste de 22 candidats au Conseil communal et de cinq postulants pour les cinq sièges de l'Exécutif, l'Entente aiglonne (EA) comptera 12 des siens dans le futur corps délibérant aiglon, devenant ainsi sa deuxième force politique, devant le Parti socialiste. Le PLR, qui comptait 37 sièges en perd 10 dans la bataille.

Dans la course à la Municipalité, c'est une autre histoire: les cinq candidats de l'EA réalisent les pires scores alors que le PLR place ses quatre candidats en tête et peut revendiquer le seul élu de ce premier tour en la personne du syndic Frédéric Borloz, pour une voix au-dessus de la majorité absolue. «Cela montre que, dans les actions menées, les électeurs nous confirment leur confiance,

malgré les attaques dont nous avons été l'objet», commente le chef de l'Exécutif. «Je suis étonné de ce résultat, il faudra encore qu'on l'analyse pour comprendre, note pour sa part Jean-François Jaggi, vice-président de l'EA. Par contre nous sommes très satisfaits de notre score au Conseil communal. Dans une démocratie, quand un parti est majoritaire, cela peut rapidement dégénérer, et à Aigle, on n'en est pas loin!»

«Les électeurs se sont identifiés à l'opposition, qui veut tout dégommer pour faire place à du neuf, estime pour sa part Piero Ruggiero (ndlr: PS, en 6^e position dans la course à la Municipalité). Mais c'est bien que ces gens deviennent des acteurs et pas seulement des observateurs qui critiquent.»

Alternatives-Les Verts et l'UDC se maintiennent au Conseil communal (11 et 9 sièges), alors que leurs candidats Maude Allora et Jean-Luc Mayor se placent 5^e et 7^e. Les discussions battent leur plein en vue du second tour où quatre sièges restent à pourvoir à la Municipalité.

Flavienne Wahli Di Matteo

A Bex, la prime aux sortants joue pour le PS

Parti majoritaire de la Cité du Sel, le PS garde les faveurs de son électeur. Les sortants marchent en tête du ballottage général

Il y avait 14 candidats pour 7 sièges à l'exécutif bellerin, mais le choix offert à l'électeur n'a pas brouillé les cartes: ce sont les sortants qui remportent le plus de suffrages, avec une mention particulière à Daniel Hediger d'Avançons (46,19%). A 100 voix de la majorité absolue, le municipal de la Sécurité reçoit sans doute le retour de

l'action policière qui a récemment évincé le deal des rues du village. Il devance la première représentante de la liste traditionnellement la plus glissée dans l'urne à Bex, celle du PS. Eliane Desarzens (44,31%) en est la mieux cotée et ses trois colistiers se hissent également dans le peloton de tête. Le syndic PLR Pierre Rochat est troisième dans la course et l'UDC Pierre-Yves Rapaz 5^e. A noter que les deux candidats d'Ouverture sont en ballottage défavorable, réalisant les moins bons scores, mais gardent leurs six sièges au Conseil communal. **F.W.D.M.**

Villeneuve Pas de révolution au bout du lac

Il aura fallu un recomptage pour confirmer le bon résultat de la gauche à l'exécutif. Ses deux poulains, Dominique Pythoud et Annik Morier-Genoud terminent aux deuxième et troisième rangs. Trois des quatre candidats PLR occupent les autres places du quinté de tête. Il faudra un 2^e tour pour départager les huit candidats. Au Conseil communal, la disparition de la liste indépendante profite à l'UDC (+2 sièges) et aux Verts (quatre sièges). **D.G.**

Ollon Tir groupé pour le PLR à l'Exécutif

En plein ballottage général, le PLR caracole en tête à Ollon, où onze candidats se disputent les sept sièges municipaux. Leurs cinq prétendants pointent aux cinq premiers rangs. Le syndic sortant, Jean-Luc Chollet (PS), est à la peine: il finit 6^e, avec 300 voix de retard sur Patrick Turrian, qui réalise le meilleur résultat. Avec 35,4% des voix, le candidat des Verts Alain Deriaz a profité du mauvais score de la socialiste sortante Lyne Perret, dernière à l'issue du 1^{er} tour. **D.G.**

Le chiffre

2 L'Entente (PLR) s'assure deux sièges à la Municipalité de Leysin. Richard Calderini et le syndic sortant, Jean-Marc Udriot, sont réélus dès le 1^{er} tour. La formation maintient sa suprématie au Conseil communal, même si elle perd trois sièges (23 sièges contre 26 à l'heure actuelle). Le Forum socialiste (8 élus) et l'UDC (3 élus) perdent également un siège. Le nouveau parti en lice, Leysin Libre, en profite et place cinq élus. Leysin pour tous maintient ses six sièges. **D.G.**

Il a dit

«Ma priorité sera de mettre mes compétences au service de la commune pour rebâtir le tourisme»



Eric Liechti L'ex-directeur de Diablerets Tourisme accède à la Municipalité d'Ormonts-Dessus

EDOUARD CURCHOD